

1 _ OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent toute prestation de coaching individuel et de formation professionnelle réalisée par MK Presents (« le Prestataire ») pour une personne agissant à titre privé (« le Client particulier ») ou pour une entreprise, une organisation ou un professionnel (« le Client professionnel »). Toute commande vaut acceptation des CGV. La proposition d'accompagnement ou le devis signé les complète et prévaut en cas de différence.

2 _ PRESTATIONS

Le coaching est un accompagnement individuel, conduit en rapport avec les objectifs du client. Chaque séance se termine par la définition d'actions concrètes, débriefées à la séance suivante, et un bilan est réalisé en dernière séance. La formation se déroule selon le programme, la durée, les dates et le lieu indiqués dans la proposition. Elle donne lieu à une convention (Client professionnel) ou à un contrat (Client particulier), à une feuille d'émargement et à une attestation de fin de formation. L'entretien préliminaire exploratoire n'est pas facturé.

3 _ PRIX ET PAIEMENT

Les prix sont indiqués en euros hors taxes ; la TVA au taux en vigueur s'y ajoute, sauf exonération applicable. Sauf échéancier prévu dans la proposition, le Client particulier règle à réception de la facture et le Client professionnel sous 30 jours à compter de la date de facture. Tout retard de paiement entraîne des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal et, pour le Client professionnel, une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € (art. L. 441-10 du Code de commerce). Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé.

4 _ DURÉE ET VALIDITÉ

Les séances sont programmées d'un commun accord, d'une séance à l'autre. Le volume d'heures acheté est valable un an à compter de la première séance ou du début de la formation. Les heures non utilisées à l'issue de ce délai ne sont ni reportées ni remboursées, sauf cas de force majeure.

5 _ ANNULATION ET REPORT

Coaching : toute séance annulée ou reportée moins de 48 heures avant la date prévue est due en totalité, sauf cas de force majeure (maladie, accident).

Formation : l'annulation par le client plus de 15 jours avant le début est sans frais ; entre 15 et 7 jours, 50 % du prix est dû ; à moins de 7 jours ou en cas d'absence, la totalité est due. Le remplacement d'un participant est possible à tout moment. En cas d'abandon pour force majeure, seule la part réalisée est due (art. L. 6354-1 du Code du travail). Si le Prestataire doit annuler, la séance ou la session est reportée ; à défaut d'accord, les sommes versées pour la partie non réalisée sont remboursées.

6 _ RÉTRACTATION (CLIENT PARTICULIER)

Pour un contrat conclu à distance ou hors établissement, le Client particulier dispose de 14 jours à compter de la conclusion pour se rétracter (art. L. 221-18 du Code de la consommation) ; ce délai est de 10 jours pour un contrat de formation conclu à titre individuel (art. L. 6353-5 du Code du travail), sans aucun paiement avant son expiration. La rétractation se notifie par écrit à l'adresse du siège. Si le client demande que la prestation commence avant la fin du délai, il règle la part déjà réalisée au jour de la rétractation.

7 _ ENGAGEMENTS ET DÉONTOLOGIE

Le Prestataire et le client s'engagent au respect des horaires et du calendrier, à une pleine disponibilité pendant les séances, à la confidentialité des échanges et à engager leurs moyens pour atteindre les objectifs. Le coach est tenu au secret professionnel, s'interdit tout abus d'influence et respecte les règles reconnues de sa profession. Le client conserve l'entière responsabilité de ses décisions. Le coaching n'est ni une psychothérapie ni un acte médical.

8 _ RESPONSABILITÉ

Le Prestataire est tenu d'une obligation de moyens, non de résultat. Pour le Client professionnel, sa responsabilité est limitée au montant du prix de la prestation concernée. Elle ne peut être engagée en cas de force majeure.

9 _ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les méthodes, supports et outils remis restent la propriété de MK Presents. Ils sont réservés à un usage personnel ou interne au client, sans reproduction ni diffusion sans accord écrit.

10 _ DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles sont traitées pour exécuter le contrat, assurer la facturation et respecter les obligations légales ; elles ne sont pas cédées à des tiers et sont conservées le temps nécessaire. Le client dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, qu'il exerce par écrit à l'adresse du siège, et peut saisir la CNIL.

11 _ LITIGES ET DROIT APPLICABLE

Les CGV sont soumises au droit français. Toute réclamation s'adresse d'abord par écrit au Prestataire en vue d'un règlement amiable. À défaut d'accord, les tribunaux de Paris sont compétents pour le Client professionnel ; pour le Client particulier, la juridiction est déterminée par les règles légales.